

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/85/T/2022-2023 POUR LA CONSTRUCTION DE L'AEP NTEKO-NGORO 2^{ème} PHASE, EN COMMUNE GATARA, PROVINCE KAYANZA.

- DATE DE PUBLICATION : 20/10/2022

- DATE D'OUVERTURE DES OFFRES : 08/11/2022

Objet

1. La commune KAYANZA lance un Appel d'Offres pour la réalisation des travaux de construction d'adduction d'eau potable de NTEKO-NGORO 2^{ème} phase, en Commune Gatara, Province KAYANZA.

Financement du marché

2. Le marché est financé par le Fonds de l'exercice 2021-2022 réservé sur le compte du FONIC

Spécification du marché

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national ouvert (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
4. Les travaux de construction de l'adduction d'eau potable NTEKO-NGORO 2^{ème} phase.
5. Le délai maximum d'exécution des travaux est de 3mois calendrier.

Condition de participation

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions techniques, juridiques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
7. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code révisé des Marchés Publics. En outre, l'administration exclura d'office tout soumissionnaire qui se sera rendu coupable d'improbité commerciale dans l'exécution des marchés de travaux antérieurs avec lui ou tout autre service gouvernemental.

Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

8. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 8 heures à 15 heures 30 minutes (heures locales) au Secrétariat de la commune Gatara, **téléphone : 69 88 54 74 (Admicom) ou 69381112 (CTD)**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la commune Gatara sur présentation d'un bordereau de versement de 200 000 FBU donc la moitié 100 000 Fbu sera versée au compte des recettes non fiscales de l'Etat n° **1101/001.04** ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et l'autre moitié 100 000 Fbu sera versée au compte n° 0803/50/1145/1/19 ouvert de la BGF KAYANZA au nom de la Commune Gatara

9. Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à la commune Gatara, en mentionnant la référence de publication indiquée ci – haut, au moins Dix (10) jours avant la date limite de remise des offres.

Réunion d'information et/ou visite guidée de site

10. Une réunion d'information à l'attention des candidats soumissionnaires ayant acheté le DAO sera organisée avant la date limite de dépôt des offres.

La visite guidée des sites est organisée comme suit :

Date	Lieu de rencontre	Heure
23./10./2022	Chef lieu de la Commune Gatara	10 heures

Présentation de l'offre

11. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission (caution de soumission) de deux Millions de Francs Burundi (2 000 000 FBU). Le cautionnement se fera sous forme de garantie bancaire. L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

Validité des offres

12. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres

Les offres devront être déposées le 08/11/2022 au plus tard à 10 heures au Secrétariat de la commune Gatara, téléphone : 69 88 54 74 (Admicom) ou 69381112 (CTD)

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

13. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui le souhaitent dans la salle des réunions de la commune Gatara, le 08/11/2022 à 10 heures 30 minutes.

Critères de qualification

14. Pour être qualifié, le soumissionnaire devra justifier des capacités administratives, techniques et financières requises.

Fait à Gatara, le 17/10/2022

L'administrateur de la commune Gatara
GAKUYANO Sylvane



**Section I. REGLEMENT PARTICULIER
DE L'APPEL D'OFFRES**